

gants et de fantaisies séduisantes que la raison est sans force pour blâmer et que le goût ne peut qu'admirer!

NOTRE LIVRE S'ADRESSE A TOUS LES ARCHITECTES, AUX
SCULPTEURS D'ORNEMENT, ET A CEUX QUI VEULENT
CONNAITRE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE.

X. — Tel est le caractère de notre publication.

C'est le portefeuille de l'*Architecte-praticien*, à qui ses clients demandent, l'un un hôtel Louis XIII, l'autre une villa Pompadour ou un pavillon Louis XVI, et qui veut avoir sous la main des documents tout classés pour les satisfaire : portes, fenêtres, lucarnes, clefs, amortissements, balustres, sculpture décorative en pierre, en bois, en bronze, etc. ; détails de maçonnerie, de menuiserie, etc.

Elle s'adresse au *Sculpteur d'ornement* chargé, sous la direction de l'architecte, de répondre aux mêmes exigences de style. Il trouvera dans la série de nos dessins de quoi le guider.

Elle sera utile aux *architectes les plus éminents*, qui y trouveront des sources nombreuses d'inspiration.

Elle sera indispensable à tous ceux qui voudront se familiariser avec l'*histoire de notre architecture nationale*.

CÉSAR DALY.

INSTITUT ROYAL DES ARCHITECTES BRITANNIQUES.

Nous recevons une lettre de M. Nelson, le nouveau secrétaire de l'*Institut des architectes britanniques*. Rien ne saurait, mieux que cette lettre, peindre les sentiments... on pourrait dire *internationaux*, de nos confrères de la Grande-Bretagne. Les lecteurs de la *Revue* nous sauront bon gré de la communication que nous leur en faisons.

C. D.

« A Monsieur César DALY.

« Monsieur et cher confrère,

« J'ai l'honneur de vous informer que les membres de l'*Institut royal des architectes britanniques*, dans leur séance du 4 courant, m'ont nommé *secrétaire pour la correspondance étrangère*, à la place de M. Penrose, incapable, par suite de ses nombreuses occupations, de conserver plus longtemps cette fonction.

« Dans ces circonstances, j'ose croire que vous voudrez bien m'envoyer de temps en temps des renseignements sur l'état, dans votre pays, de notre art et des sciences qui s'y rattachent, ainsi que sur le progrès des travaux d'architecture tant publics que privés.

« J'ai aussi l'honneur d'appeler votre attention sur la médaille d'or que notre gracieuse Souveraine daigne accorder, sur la désignation de cet Institut, à l'architecte ou à l'homme de science, de quelque pays qu'il soit, qui en est jugé digne, soit comme l'auteur d'un projet d'édifice de grand mérite, soit comme en ayant habilement dirigé l'exécution, soit comme étant l'auteur d'un ouvrage propre à faciliter la connaissance de l'architecture ou des sciences qui s'y rattachent. Comme les membres de cet Institut ont l'habitude de désigner tous les trois ans

le confrère étranger qui leur semble digne de recevoir cette médaille, et qu'ils se proposent de faire leur choix dans le mois de janvier prochain, je viens vous prier de m'indiquer celui qui vous semble le mieux mériter cet honneur et de me faire connaître les raisons sur lesquelles vous fondez votre opinion. Les membres anglais de l'Institut désirent vivement profiter de l'avis des membres étrangers, afin que la médaille royale soit adjugée au plus méritant, et que l'entente cordiale soit ainsi resserrée entre les architectes anglais et les architectes étrangers. Le (feu) commandeur Canina, le chevalier Klenze, MM. Hittorff, Stüler et Lesueur sont les membres étrangers qui ont déjà reçu la médaille.

« Je vous prierais de vouloir bien me répondre avant la fin de l'année.

« J'oserais, monsieur et cher confrère, continuant de me prévaloir de ma position honorifique, recommander aux bons offices de nos correspondants étrangers les élèves de notre Institut qui voyageront dans votre pays. En même temps, nous vous offrons avec empressement de remplir les mêmes devoirs auprès des architectes qui nous seraient recommandés par vous.

« Veuillez croire, monsieur et cher confrère, à l'assurance de la haute estime des membres de cet Institut et aux sentiments de parfaite considération

« de votre très-obéissant serviteur,

« Charles C. NELSON. »

MARSEILLE

PROJETS DE DÉCORATION DE LA COLLINE ET DU PLATEAU DE
LONGCHAMPS, DE MUSÉES ET D'UN CHATEAU D'EAU.

Monsieur le Directeur,

Vous avez remarqué dans le temps, avec la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée, les travaux que je faisais pour la ville de Marseille. Ces projets, adoptés en principe, furent suspendus par suite d'un changement administratif.

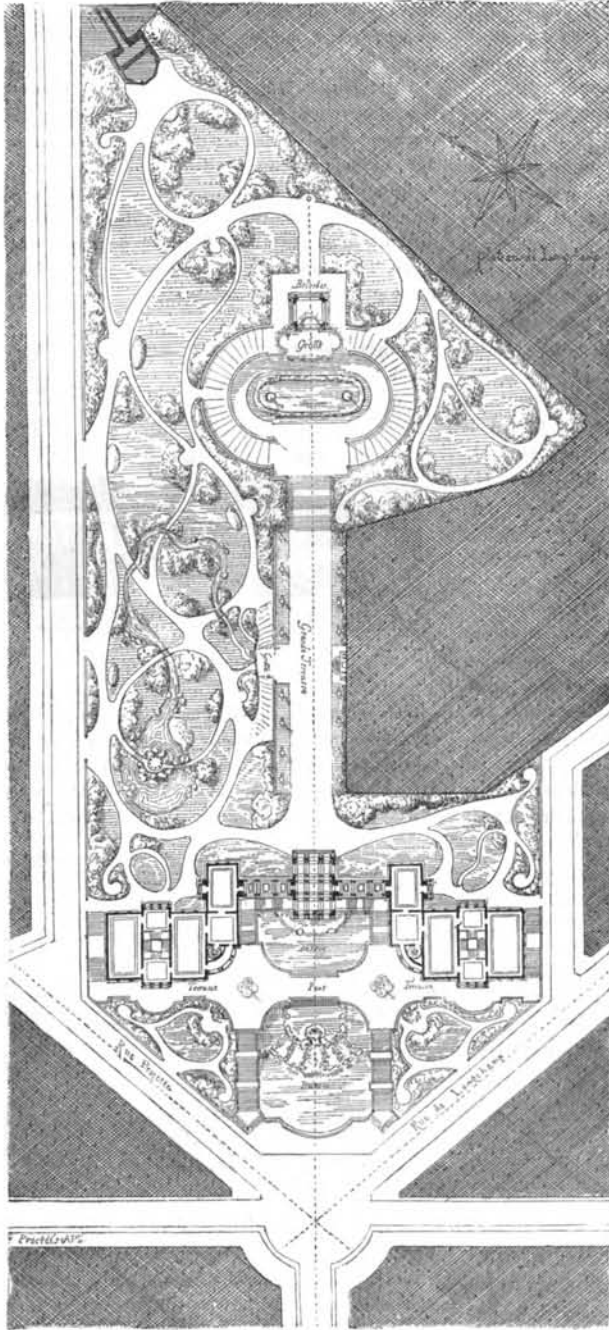
Cependant on ne les a point perdus de vue, et il est d'un grand intérêt pour moi de livrer à la publicité un aperçu des travaux que j'ai faits à ce sujet. Je viens m'adresser à cet effet à l'influence de votre *Revue*.

La ville de Marseille, malgré ses efforts gigantesques en faveur de son développement matériel, pense depuis longtemps à consacrer aux sciences et aux arts des bâtiments dignes d'elle.

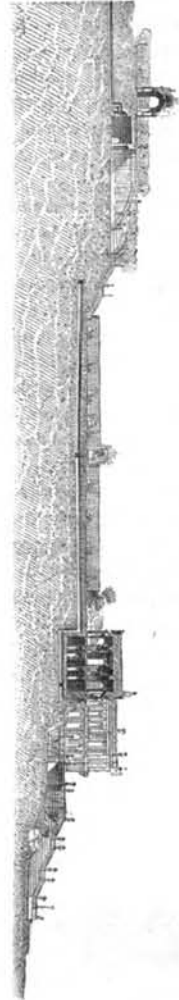
Le plateau de Longchamps, par son voisinage avec le jardin zoologique, appelle la construction d'un *Muséum d'histoire naturelle*; ses fondations ont été établies, il y a des années déjà, au sommet de la colline. A la base on projetait un édifice décoratif en l'honneur des *eaux de la Durance*, qui pénètrent dans Marseille par ce point. Dans un autre quartier de la ville on se proposait de construire un *Musée consacré aux Arts*.

Bien des projets avaient été faits pour le *Château-d'Eau* du rond-point de Longchamps. Le concours de la ville de Bordeaux, que vous avez mentionné dans votre *Revue* (voyez *vol. XVI, col. 44*), me fit remarquer pour ce genre de composition, et on me proposa de faire une esquisse du *Château-d'Eau de Marseille*, se reliant aux autres projets de la ville.

Je fis des dessins conformes aux vœux de l'administration ; mais , abandonnant toutes les anciennes données locales et fu-
 sionnant diverses pensées de la municipalité, je présentai en même temps un projet d'ensemble tout différent de ce qu'on



Plan des décorations de la colline et du plateau de Longchamps.



Coupe suivant l'axe de la grande terrasse.

avait voulu faire jusqu'alors. Je fus assez heureux avec cette composition , qui satisfaisait à tous les besoins et évitait bien des difficultés , pour produire un revirement complet dans les idées arrêtées jusqu'à ce jour. Elle fut adoptée à l'unanimité

comme avant-projet : exposée comme telle, elle fut accueillie par le public avec grande faveur.

Je fus chargé d'en faire une étude plus approfondie. Je dessinai plusieurs variantes de mon projet; c'est la dernière dont j'ai l'honneur de vous présenter les dessins, celle qui portait le n° 4, et qui avait paru la meilleure aux architectes éminents que la ville avait appelés à examiner la question.

Je me bornerai à en faire une description sommaire en rapport avec l'exiguïté des dessins.

Dans ma composition j'ai groupé en un tout les projets de Musées et de Château-d'Eau, jusqu'alors fractionnés. Le plan de l'édifice se compose : de deux grands corps de bâtiments reliés entre eux par des colonnades à jour, qui s'attachent à un pavillon central. Ces bâtiments sont destinés aux collections des sciences et des arts. Le pavillon central constitue une sorte de péristyle pour l'ensemble de l'édifice ; il se présente en élévation sous la forme d'un arc de triomphe disposé en château-d'eau.

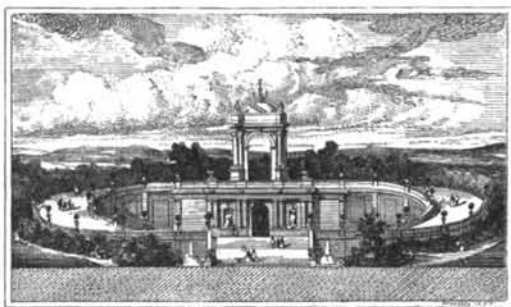
L'ensemble de la construction repose sur une terrasse, à dix mètres environ au-dessus du rond-point qui est la base de la colline. Cette terrasse est portée par des voûtes qui, s'ouvrant par des arcades sur les jardins et les pièces d'eau, offrent aux promeneurs un lieu de circulation à l'abri de la chaleur. Ces travaux, en outre, préservent les soubassements des bâtiments de l'action des eaux. Des escaliers de proportions monumentales donnent de tous côtés accès sur la terrasse. Sur la façade postérieure, des pentes douces permettent l'abord en voiture.

Les deux grandes rampes d'escalier de la face principale encadrent un premier bassin et se relient à la terrasse ; ces rampes repartent de là, en épousant les formes rentrantes de la partie centrale du monument, enveloppent dans leur étroite le bassin supérieur et les cascades, et aboutissent au pavillon central à la hauteur du premier étage.

De ce point pris comme centre, on peut se diriger, par les colonnades à droite et à gauche, vers l'un ou l'autre musée.

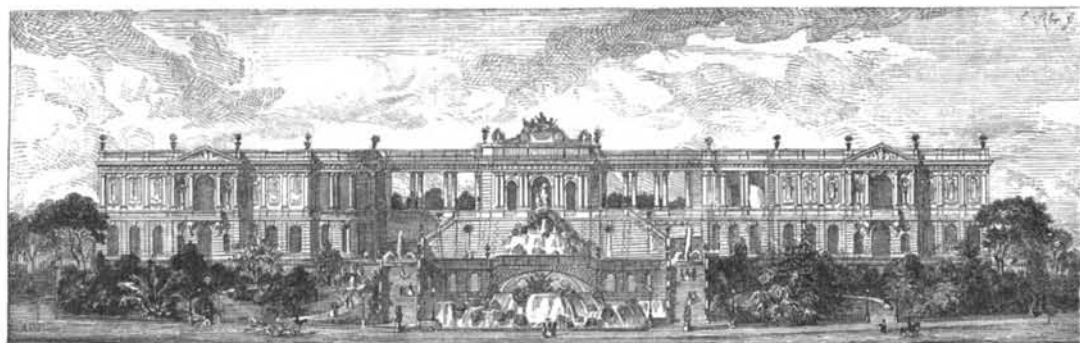
Quand on sort du côté de la façade postérieure, on se trouve sur une vaste terrasse ornée de jets d'eau. A gauche, en contre-bas, se dessinent des jardins pittoresques; à droite se trouvent des terrains qu'on ne voulait pas exproprier, que j'ai respectés et dissimulés, malgré les difficultés que cela présentait.

A l'extrémité de la grande terrasse, un large perron et une double rampe courbe conduisent au point culminant de la colline, couronné d'un belvédère, d'où l'on découvre un horizon splendide. Ce petit monument, dont j'ai fait un dessin spécial, est dédié aux gloires de la navigation. Sa situation m'a permis de l'orienter régulièrement. Sa coupole figure un demi-planisphère surmonté d'un assemblage de proues de navires et d'une ancre dorée. Des statues placées sur les angles de l'édifice symbolisent les quatre points cardinaux.



Le Belvédère.

Dans ces projets, j'ai cherché autant que possible à donner aux bâtiments un caractère en harmonie avec leur destination. Ils sont séparés et reliés tout à la fois par les colonnades à jour qui donnent de l'unité à l'ensemble, en laissant les masses principales se détacher vigoureusement.



Les Musées et le Château-d'Eau.

Le rez-de-chaussée, d'un ordre rustique avec bossages, est consacré au service. Le premier étage, d'un style plus élégant, est affecté tout entier aux collections.

Dans la partie centrale, et en avant de la terrasse, se trouvent les effets d'eaux et la partie décorative qui exprime la pensée symbolique du château-d'eau.

J'ai désiré que les lignes simples et solennelles de l'architect-

ture trouvent un contraste dans le désordre pittoresque de la nature sauvage. L'arc de triomphe qui se présente au centre et domine l'ensemble, s'élève sur des rochers amoncelés; il est couronné par la statue de la *Ville de Marseille*, flanquée de deux figures qui représentent la *Force* et l'*Intelligence*.

Dans l'arcade du milieu se trouve un groupe colossal qui rappelle l'œuvre grandiose récemment accomplie par la grande

cité¹. Le Fer et le Feu déchirent le rocher et frayent un passage à la Durance, qui se précipite impétueusement avec ses nymphes, renversant les obstacles devant elle. Les eaux qui s'échappent de ce point en bouillonnant bondissent de rocher en rocher jusque dans les bassins.

En avant de la terrasse, dans le bassin inférieur, se trouve un autre effet de cascades dominé par le groupe des nymphes qui précèdent la Durance ; elles surgissent du sein des flots et rejettent dans l'abîme la Peste et l'Aridité.

L'ensemble de ces édifices est encadré de jardins et circonscrit par un tracé de rues et de boulevards.

Tel est, en peu de mots, le résumé descriptif de ce travail. Ne pouvant pas me permettre d'entrer dans les détails, je n'en donne qu'un aperçu très-sommaire pour l'intelligence des dessins.

Ces projets, qui étaient sur le point de s'exécuter, avaient séduit le public et l'administration de la ville de Marseille par leur appropriation au terrain et l'aspect tout nouveau dont j'avais revêtu les pensées de la municipalité.

Je les aurais laissés dans mes cartons, où ils s'oubliaient depuis quatre ans, si je n'avais appris que la ville de Marseille reprend cette question. L'administration possède dans ses archives tous les travaux que j'ai faits à ce propos, et je désirais leur donner une publicité plus étendue.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, avec tous mes remerciements, l'expression des sentiments les plus distingués de votre très-dévoué

A. BARTHOLDI, sculpteur.

PROMENADES ET PLANTATIONS. PARCS. JARDINS PUBLICS. SQUARES ET BOULEVARDS DE PARIS.

(Deuxième article. — Voy. col. 138.)

— Le Parc Monceaux, ancienne résidence princière, quartier général des ateliers nationaux de 1848, et qui date de 1775, a vu réduire notablement son étendue, mais par compensation il a été heureusement transformé. Deux larges boulevards le traversent, et désormais il sera toujours accessible au public. On a conservé pour l'ornement du nouveau parc une partie des étranges monuments dont le duc de Chartres s'était plu à l'orner : la colonnade elliptique qui entoure la naumachie, les diverses imitations de tombeaux et de ruines éparses dans le jardin, les grottes, petits lacs et rivières ornées de cascates. Le pont en bois a été remplacé par un pont décoratif en briques et pierres² ; il est à deux rampes, et ses piédestaux portent des vases en bronze.

Des grilles monumentales, en fer et fonte de fer, ont été placées aux différentes entrées.

La principale de ces grilles, celle de l'entrée du parc par le boulevard Malesherbes, n'a pas moins de 36 mètres de développement. Elle se compose d'une porte d'honneur au milieu,

à baie cintrée, de 8^m.30 de hauteur, avec un couronnement aux armes de la ville de Paris, et de deux portes latérales, à baies rectangulaires ; cette grille, dont le poids est de 30,000 kilogrammes, a été exécutée par M. Ducros, sur les dessins de M. Davioud, architecte. Nous en publierons peut-être les dessins dans cette Revue. Une grille en fer et en fonte, construite sur bahut de pierre, ferme le parc du côté du boulevard Monceaux.

Le parc Monceaux est la plus vaste des promenades intérieures de Paris¹ ; sa superficie est de 10 hectares 76 ares, dont 6 hectares 6,234 de pelouses, 2 hectares 3,223 consacrés aux massifs d'arbres et d'arbustes, 0 hectare 1,492 pour le lac et la rivière, et 1 hectare 6,631 pour les routes et allées. Les travaux, commencés en janvier 1861, étaient à peu près achevés le jour de l'inauguration, le 14 août suivant ; ils ont coûté 1,190,000 fr. dont 590,000 fr. environ pour les travaux d'architecture.

— Dans l'ancien Parc Saint-Forgeau, sur les hauteurs de Belleville, des travaux préliminaires viennent d'être commencés pour la construction d'un vaste réservoir à deux étages, destiné à recevoir les eaux de la Dhuis, à la cote 108 mètres au-dessus du niveau de la mer.

— La transformation de la partie du Jardin du Luxembourg qui longe la rue d'isolement, nouvellement ouverte à l'est, est aujourd'hui complète. La grille en fer sur soubassement en pierre, qui sépare le jardin de la voie publique, est entièrement posée ; les terrassement et remaniement de terrain sont achevés et l'on s'occupe de tracer les nouvelles allées, de planter les massifs, et même de déplacer quelques grands arbres, travaux qui contribueront à conserver à cette partie du jardin un peu de son aspect si pittoresque d'autrefois.

La construction du large escalier à double balustrade en pierre, au haut duquel on a ménagé une petite esplanade ornée de quatre piédestaux surmontés de statues, qui doit donner un accès au jardin dans la direction de l'axe de la rue de Fleurus, est presque terminée, et cette nouvelle entrée sera probablement ouverte au public au moment où nos lecteurs verront ces lignes. Cet escalier monumental est entouré de pelouses valonnées d'un agréable effet.

L'entrée ménagée près des nouvelles serres et de l'orangerie, au carrefour formé par le boulevard Haussmann (ancien boulevard Sébastopol, rive gauche), la rue d'Enfer et la rue de l'Abbé-de-l'Épée, et par laquelle on communique au jardin au moyen d'un escalier de 8 à 10 marches, flanqué de deux pavillons en pierre, est aussi terminée.

La Fontaine de Médicis est aujourd'hui débarrassée en partie des échafauds qui l'entouraient ; l'eau coule dans les vasques et les nouveaux bassins, et chacun peut reconnaître l'intelligence et les soins qui ont présidé à la reconstruction et à la nouvelle appropriation de ce monument dont était chargé M. de Gisors, l'architecte du palais du Luxembourg. Il ne reste plus qu'à terminer la sculpture du groupe en granit qui doit décorer la niche de cette fontaine, et c'est à quoi l'on s'occupe aujourd'hui.

Le bassin circulaire établi au carrefour formé par le boulevard, la rue Soufflot, etc., vient d'être entouré d'une grille en fer léger, posée sur un soubassement en pierre. C'est une mesure de prudence qui n'a pas besoin d'être justifiée : une pièce

1. La dérivation d'une partie des eaux de la Durance et leur conduite jusqu'à Marseille, entreprise colossale, digne à tous égards de l'énergie marseillaise comme de la science et de la puissance de notre siècle.

(Note du D.)

2. C'est dans la construction de ce petit pont qu'a été employée pour la première fois, à Paris, la pierre de l'Échaillon (Grenoble).

1. Le Bois de Boulogne, administrativement parlant, fait partie de la Ville ; mais il est en dehors des fortifications.